Le Service départemental d'incendie et de secours de Lot-et-Garonne au service des temps d'activité périscolaire.

Participer à l'apprentissage du public, avec une cible privilégiée sur les élèves des cycles 1, 2 et 3, en matière de prévention des risques et de maîtrise des gestes élémentaires de premiers secours est un objectif du SDIS 47

Introduction

« Tout élève doit bénéficier, dans le cadre de sa scolarité obligatoire, d'une sensibilisation à la prévention des risques et aux missions des services de secours ainsi que d'un apprentissage des gestes élémentaires de premier secours. Cette formation ne peut être assurée que par des organismes habilités ou des associations agréées en vertu de l'article 35 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.

Introduction

L’article L721-1 du code de la sécurité intérieure stipule dans son article 4 que « Toute personne concourt par son comportement à la sécurité civile. En fonction des situations auxquelles elle est confrontée et dans la mesure de ses possibilités, elle veille à prévenir les services de secours et à prendre les premières dispositions nécessaires ».

La culture de sécurité civile et notamment de maîtrise des gestes élémentaires de survie est insatisfaisante en France. C’est également le cas en Lot-et-Garonne.

CYCLE 1

Le domaine développé pour ce cycle est <u>exclusivement</u> celui de la prévention des risques d'accidents domestiques

Objectifs.

- Rendre plus efficace le premier maillon de la chaine des secours ;
- Développer chez l'enfant des comportements de citoyen, de solidarité ;
- Construire une véritable éducation à la responsabilité : être capable de se maintenir en sécurité, d'adopter le bon comportement dans des situations à risques et de porter secours à l'autre par quelques actions simples et à portée d'enfants de niveau cycle1.

CYCLE 1

Le programme a été élaboré sur 8 séquences. Le nombre de séquences peut être modulé pour s'adapter aux dispositifs existants au sein des communes.

Présentation des thématiques de chaque séance

Séance I -1 : Introduction et présentation de la thématique (présence SP)

Séance I -2 : Nos amis les pompiers (présence SP)

Séance I -3 : Arrête, tombe et roule !

Séance I -4 : A quatre pattes sous la fumée !

CYCLE 1

Présentation des thématiques de chaque séance (suite)

Séance I -5 : On peut jouer! Faut pas toucher!

Séance I -6 : Les risques domestiques.

Séance I -7 : Savoir se présenter et connaitre son corps.

Séance I -8 : Reconnaitre une situation et la décrire (présence SP)

Évaluation en fin de cycle:

Remise du diplôme du tout petit citoyen Prudent

CYCLE 1

Une attention toute particulière a été portée sur le choix des activités.

Le jeu est le support principal des scénarios et l'échange entre l'animateur et les enfants est favorisé.

La durée de chaque jeu ou activité est corrélée au temps d'attention dont sont capables les enfants du 1er cycle.

Les scénarii peuvent être mis en œuvre directement par un animateur de la structure d'accueil et de gestion des NAP. La présence des sapeurs-pompiers aux séances 1 – 2 et 8 est nécessaire car elle cautionne le discours de prévention.

La remise du diplôme *du tout petit citoyen Prudent,* permet à l'enfant de conserver un visuel fort qui fera le lien entre les acquis de ce 1er cycle et les 2 autres cycles à venir.

CYCLE 2

Le domaine développé pour ce cycle est celui de la prévention des risques domestiques et apprendre à porter secours

Objectifs.

- Etre capable d'identifier les risques de son environnement, d'anticiper et d'éviter un accident,
- Etre capable d'identifier un danger pour soi ou pour les autres, de se protéger et protéger autrui,
- Savoir transmettre aux services de secours d'urgences adaptés, les informations nécessaires à leurs interventions après avoir observé la situation,
- Etre capable d'intervenir auprès d'une personne blessée et de faire face à une situation simple.

CYCLE 2

Le programme a été élaboré sur 8 séquences. Le nombre de séquences peut être modulé pour s'adapter aux dispositifs existants au sein des communes.

Présentation des thématiques de chaque séance

Séance II - 1 : Présentation des différentes séquences et quelques rappels du cycle 1 (présence SP) ;

Séance II - 2 : Accidents de la vie courante ;

Séance II - 3 : Prévention domestique ;

Séance II - 4 : Prévention des risques ;

CYCLE 2

Présentation des thématiques de chaque séance (suite)

Séance II - 5 (CP-CE1) : Méthodologie des trois étapes de la procédure d'urgence ;

Séance II - 6 (CP-CE1) : Connaître le corps humain ;

Séance II - 7 (CP-CE1) : Apprendre les 1er gestes de secours (présence SP) ;

Séance II - 8 (CP-CE1) : Evaluations, échanges et certificats (remise de diplôme).

CYCLE 2

Le but de toutes ces séances est de permettre aux élèves d'acquérir des compétences et des connaissances à travers différents jeux attractifs, afin de favoriser les échanges et l'enregistrement des divers sujets abordés.

Les scénarii peuvent être mis en œuvre directement par un animateur de la structure d'accueil et de gestion des NAP. La présence des sapeurs-pompiers aux séances 1 et 7 est nécessaire car elle garantie le discours de prévention et d'apprentissage pour porter secours.

La remise du diplôme *du petit citoyen Prudent,* permet de certifier l'acquisition des connaissances de l'élève du cycle 2 pour pouvoir assurer la continuité vers le cycle 3.

CYCLE 3

Le cycle trois comprend des séquences relatives à la prévention des risques domestiques et des séances portant sur <u>les gestes qui sauvent.</u>

Objectifs :

- Devenir un acteur efficace sur le plan de la prévention et de la protection dans le cadre de la vie domestique ;
- Savoir mieux protéger, alerter et intervenir ;
- Effectuer les premiers gestes qui sauvent.

CYCLE 3

Ce cycle comprend, comme les deux premiers cycles, 8 séances. Il est également possible de s'adapter afin de s'intégrer au mieux dans les dispositifs existants au sein des communes.

Présentation des thématiques de chaque séance

Séance 1 : attention danger !!! Salle de bain et cuisine ;
Séance 2 : attention danger !!! Le salon et le jardin ;
Séance 3 : l'alerte, la protection et l'incendie ;
Séance 4 : obstruction des voies aériennes ;

CYCLE 3

Présentation des thématiques de chaque séance (suite)

Séance 5 : les brûlures et les saignements ;

Séance 6 : les malaises et les traumatismes ;

Séance 7 : la victime est inconsciente ;

Séance 8 : la victime ne respire pas.

Évaluation en fin de cycle:

Remise du diplôme du jeune citoyen Prudent

CYCLE 3

Ce cycle vient finaliser la prévention des risques domestiques et apporter la connaissance des gestes de 1er secours.

Il s'adapte aux enfants du cycle 3 et ne se substitue nullement au diplôme de Prévention de Secours Civique niveau 1 (PSC1).

L'approche reste ludique et sous forme interactive.

La durée des séances ne dépasse pas une heure afin de garder l'attention des enfants.

Toutes les séances de ce cycle seront animées par des Sapeurs-pompiers.

Il sera également remis un diplôme *du jeune citoyen prudent* pour que l'enfant ressorte gratifié du suivi de l'ensemble des séances composant ce cycle.

Programmation pour l'année scolaire 2015– 2016 ?

Toutes les communes ne pourront pas bénéficier de cette prestation du fait d'un ratio nombre d'écoles/ nombre de SP mobilisables trop faible.

Certaines communes ont déjà sollicité le SDIS pour l'année 2015-2016 et elles seront conviées à une réunion d'information générale à la fin du mois de juin.

Aucune prestation ne pourra être assurée pour les mois de septembre et octobre 2015.

Programmation pour l'année scolaire 2015– 2016 ?

Une grille de tarification est en cours de délibération : les tarifs pour les séquences où les SP sont présents, s'échelonnent de 5 à 25€ et sont déterminés en fonction du nombre d'habitants de la commune ou de la structure intercommunale en charge de la compétence du domaine du périscolaire.

****

Réponses aux questions?